

Déclaration CE de conformité

Nous **Laser Comercial Enterprise**
C/ Pere Andorrà 5, Nau 6
08650 - Sallent
(Barcelona)



Nous déclarons, sous notre seule responsabilité, que l'établissement :

Nom générique : Cabine de sécurité laser
Marque: LC LASERS
Modèle : LC – CABIN V2
Année de publication : 2024

classée comme machine, selon la directive 2006/42/CE - *Directive sur les machines*,

et auquel cette déclaration fait référence, elle est adaptée à ce qui est reflété dans les règlements ou documents réglementaires suivants, entre autres :

EN ISO 12100:2012 - Sécurité des machines. Principes généraux pour la conception. Évaluation des risques et réduction des risques.
EN ISO 11553:2020 - Sécurité des machines. Machines de traitement laser. Partie 1 : Exigences générales de sécurité.
EN ISO 11553:2020 - Sécurité des machines. Machines de traitement laser. Partie 2 : Exigences générales de sécurité.
EN ISO 12254:2010 – Écrans pour postes de travail avec lasers. Exigences et tests de sécurité.
EN 60204-1:2007 - Équipements électriques de machines. Partie 1 : Exigences. Généralités
EN ISO 14120:2016 - Sécurité des machines. Des garanties. Exigences générales pour la conception et la construction de gardes fixes et mobiles.
EN ISO 14119:2014 - Dispositifs d'enclenchement associés aux gardes. Principes de conception et de sélection
EN ISO 13857:2008 - Distances de sécurité pour empêcher les zones dangereuses d'atteindre les membres supérieurs et inférieurs
EN ISO 13850:2007 - Arrêt d'urgence. Principes pour le design.
EN 50081-2:1993 - Compatibilité électromagnétique. Norme d'émission générique. Partie 2 : Environnement industriel
EN ISO 13849-1:2009/AC - Sécurité des machines. Parties de sécurité des systèmes de commandement. Partie 1 : Principes généraux pour la conception.
EN 13849-2:2013 - Sécurité des machines. Parties de sécurité des systèmes de commandement. Partie 2 : Validation.
EN 13732-1:2008 – Ergonomie de l'environnement thermique. Méthodes d'évaluation de la réponse humaine au contact avec les surfaces. Surfaces chaudes.
EN 1837:1999+A1 – Sécurité des machines. Éclairage intégré dans les machines
EN 61010-1 – Exigences de sécurité pour les équipements électriques.
EN 61310-2:1995 - Sécurité des machines. Indication, marquage et manœuvres. Exigences pour la correction.
EN 61310-3:1999 - Sécurité des machines. Indication, marquage et manœuvres. Exigences concernant l'emplacement et le fonctionnement des actionneurs.
EN 60825-1:2015 – Sécurité des produits laser. Partie 1 : Classification et exigences de l'équipement.
EN 60825-4:2007 – Sécurité des produits laser. Partie 4 : Systèmes de protection contre les radiations laser.
98/37/CE, Directive sur les machines.
2006/95/CE, directive sur la basse tension.
2004/108/CE, Directive EMC.

Le produit décrit est conforme aux directives européennes suivantes :

2014/35/Directive européenne sur les basses tensions

2014/30/Directive européenne sur la compatibilité électromagnétique

Directive sur les machines 2006/42/CE

La société susmentionnée sera responsable de la compilation du dossier de construction technique à la demande motivée des autorités nationales compétentes, comme indiqué à l'annexe II 1.A section II de la directive 2006/42/CE susmentionnée.

Sallent,
15 novembre 2024
(Lieu et date de l'exposition)

Ferran Sardans
Directeur technique
(Nom et signature)

